

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 192B
French Language 1 – module 2
Printemps 2019

Créneau et salle

Section	Créneau	Heure	Salle
001	détails à venir		

Coordonnées

Professeur: Kanstantsin Tsedryk

Bureau: ML 331

Téléphone: 519-888-4567, poste 38408

Heures de consultation: détails à venir

Courriel: ksedryk@uwaterloo.ca

T.A.	courriel	section -horaire	salle
détails à venir			

Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

*** Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enroll in any French courses.

*** Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

SPECIAL NOTES:

1. **French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.**
2. **Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.**
3. **Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.**

Description

Le cours FR 192B sert à continuer le perfectionnement en compréhension et en expression écrite et orale. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus des trois heures en classe, le cours comprend une heure de pratique orale en petits groupes (cours de conversation) animée par un assistant d'enseignement.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- une meilleure compréhension du monde francophone et, plus particulièrement, de l’Afrique du Nord, du Liban, de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg, de l’Océan Indien, de l’Afrique Centrale, de la Polynésie et de l’Asie françaises
 - contexte historique et géographique
 - particularités sociales, culturelles et lexicales
- des connaissances grammaticales approfondies sur le subjonctif, l’indicatif, l’infinitif, les pronoms (relatifs, démonstratifs, disjoints, possessifs), les verbes irréguliers, le « *faire* » causatif, les prépositions, le futur simple et le futur antérieur, le conditionnel présent et passé, le « *si* » de condition, la voix passive.
- un enrichissement du vocabulaire et des expressions courantes basé autour de six grands thèmes :
 - la famille et la vie familiale, les étapes de la vie et les générations
 - les sciences, la technologie et les inventions
 - les sports et les loisirs
 - le monde du travail
 - les richesses naturelles et l’environnement
- une meilleure pratique de l’oral
 - amélioration de la compréhension
 - amélioration de l’expression
 - gain en fluidité
- une meilleure pratique de l’écrit
 - amélioration de l’expression écrite par un entraînement intensif et autonome sur le *SUPERSITE*

Sources d’apprentissage :

- **Manuel et accès au SUPERSITE¹**

CHAMPENY Séverine, *Imaginez. Le français sans frontières*, Boston, Vista, 3^{ème} édition, 495 p.
Le manuel et l’accès au *SUPERSITE* sont requis pour le cours.
- **SUPERSITE**

Le *SUPERSITE* accompagne le manuel *Imaginez*. C’est un outil nécessaire que les étudiants doivent utiliser chaque semaine. Le code d’accès au *SUPERSITE* est fourni avec l’achat d’un manuel neuf seulement. Le *SUPERSITE* comprend :

 - des hyperliens vers la version numérisée du livre
 - la version interactive des exercices du livre
 - de nombreux exercices complémentaires élaborés à partir du vocabulaire des thèmes de chacun des chapitres du livre
 - l’enregistrement du vocabulaire, des textes littéraires et des activités de compréhension
 - de nombreux tests de pratique
 - les liens vers les vidéos étudiées durant la classe (possibilité d’afficher les sous-titres)

¹ Le cours 192 B couvre les chapitres 6 à 10 du manuel.

Note importante : Il faut se procurer la formule « vText with WebSAM » aussi appelée *SUPERSITE PLUS*. Cette version avec le meilleur prix se trouve au magasin du campus.

- **Le site *Learn***

Seront affichés sur LEARN :

- le calendrier où sont postés les devoirs qu'il faut réaliser
- les présentations visuelles (leçons, exercices, corrigés, aspects culturels)
- des enregistrements audio
- les sujets des devoirs à remettre
- d'éventuelles révisions
- les formats des tests et de l'examen final

Autres références

- un conjugueur : Bescherelle, *L'Art de conjuguer* (Hatier) ; accès à <http://leconjugueur.lefigaro.fr>
- un dictionnaire bilingue : Collins-Robert ou Oxford-Hachette ; accès à <http://www.wordreference.com/enfr/>

Autres sites Web :

- pour la prononciation : [Acapela](#) ou [Text-to-speech](#)
- pour la grammaire et le vocabulaire : [Le point du FLE](#)

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Test 1	Semaine 3	15 %
Test 2	Semaine 6	15 %
Devoir maison	Semaine 8	10 %
Test 3	Semaine 9	15 %
Test 4	Semaine 12	15 %
Cours de conversation	Pendant tout le trimestre	15 %
Assiduité, préparation et participation en classe	Pendant tout le trimestre	15 %
Total		100 %

Tests (60%)

4 tests de 60 minutes environ portant sur la grammaire, le vocabulaire, et la culture des chapitres étudiés (l'équivalent d'un chapitre / un chapitre et demi par test). Si vous devez manquer un test, prière d'en aviser votre professeur(e) **avant** le cours pour les arrangements. L'accommodation sera faite seulement si l'étudiant a **une raison valable** justifiée par des **documents à l'appui** (formulaire VIF). Les tests ont lieu durant le deuxième cours des semaines 3, 6, 9 et 12.

Devoir maison (10 %)

Il s'agit d'une rédaction à préparer à la maison et (police 12, double interligne) à soumettre en classe. Le sujet et les instructions seront donnés une semaine avant la date de remise. Le but de cet exercice est d'utiliser le vocabulaire thématique de manière contextuelle. **Aucun retard ne sera accepté.**

Cours de conversation (15%)

Ces cours sont obligatoires. Ils sont animés par les TA et commencent dès la première semaine. La notation comprend 5% pour la participation en classe, 5% pour la présence et 5% pour une présentation orale. Votre instructeur vous fournira les détails.

Assiduité, participation en classe, et préparation en ligne (15%)

La préparation sur le SUPERSITE (devoirs), la présence en classe (assiduité), la qualité et la fréquence des interventions (engagement) seront prises en compte pour constituer une note de 15%.

Préparation en ligne sur le SUPERSITE (devoirs)

Le SUPERSITE propose une série d'exercices d'entraînement variés conçus à partir des notions de grammaire et du vocabulaire étudiés en classe ou pendant le cours de conversation. L'étudiant est responsable de réaliser les exercices assignés par le professeur. La liste des activités à réaliser est postée dans la rubrique DEVOIRS du calendrier de LEARN (elle se trouve aussi dans la rubrique « *calendar* » du SUPERSITE). Il faut réaliser les exercices assignés pour chaque chapitre avant la date du test portant sur le chapitre en question. Le SUPERSITE transmet les résultats au professeur qui en tiendra compte pour la note de participation. Il est à noter que les questions des tests sont établies sur le modèle de celles qui sont proposées sur le SUPERSITE.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème	Vidéos et lectures à préparer	Évaluations
1	7 mai	Présentation du cours et syllabus Activités pour faire connaissance Chapitre 6- Les générations qui bougent (p. 196) Vocabulaire (p. 198 – 199 ; p. 233)	De l'autre côté (p. 200 – 205)	
	9 mai	6.1. Subjonctif (p. 212 – 215)		
2	14 mai	Culture : Afrique du Nord et Liban (p. 206 – 207) 6.2. Pronoms relatifs (p. 216 – 219)		
	16 mai	6.3. Verbes irréguliers (p. 220 – 223)		
3	21 mai	Fin des activités et révisions sur le premier chapitre.	6.4. Pronoms disjoints (p. 410 – 411) 6.5. Pronoms possessifs (p. 412 – 413)	
	23 mai			Test #1 (chapitre 6)

Semaine	Date	Matière Thème	Vidéos et lectures à préparer	Évaluations
4	28 mai	Chapitre 7- Les sciences et la technologie (p. 234) Vocabulaire (p. 236 – 237 ; p. 271) 7.1. Comparatif et superlatif (p. 250 – 253)	Strict Eternum (p. 238-243)	
	30 mai	7.2. Futur simple (p. 254 – 255) Culture : <i>Belgique, Suisse et Luxembourg</i> (p. 244 – 245)	<i>CERN</i> (p.265)	
5	4 juin	7.3. Subjonctif présent et passé ; expressions de doute et conjonctions (p. 258 – 261)	7.4. Participe passé employé comme adjectif (p. 414 – 415)	
	6 juin	Chapitre 8- S'évader et s'amuser (p. 272 – 273) Vocabulaire (p. 274 – 275 ; p. 311) Culture : <i>l'Océan indien</i> (p. 282 – 283)		
6	11 juin	8.1. Infinitif, infinitif passé (p. 288 – 291) 8.2 Prépositions + lieux (p. 292 – 295)	Ballon prisonnier (p. 277 – 281) <i>Solitude numérique</i> (p. 268-269)	
	13 juin		7.5 Expressions de temps (p. 416 – 417)	Test #2 (chapitre 7)
7	18 juin	Révisions des prépositions (jeu des capitales) 8.3 Conditionnel présent (p. 296 – 299)	8.4 Infinitifs suivis d'une préposition (p. 418 – 419)	
	20 juin	Chapitre 9- Perspectives de travail (p. 313 ; p. 349) vocabulaire (p. 312 – 315) Culture : <i>Découvrons l'Afrique Centrale</i> (p. 322 – 323)	8.5. Subjonctif [suite] (p.420 – 421)	
8	25 juin	9.1. Pronoms démonstratifs (p. 328 – 331) 9.2. Participe présent (p. 332 – 335)		Devoir maison Date de remise annoncée sur LEARN
	27 juin	9.3. Verbes irréguliers (p. 336 – 337) 9.5. Faire causatif (p. 424 – 425)	Bonbon au poivre (p. 316 – 321)	
9	2 juillet	Jour de rattrapage pour la fête du Canada → le mardi suit l'emploi du temps du lundi		
	4 juillet		9.4. Verbes <i>savoir</i> et <i>connaître</i> (p. 422 – 423)	Test #3 (chapitre 8 et début du 9)

Semaine	Date	Matière Thème	Vidéos et lectures à préparer	Évaluations
10	9 juillet	Chapitre 10- Les richesses naturelles (p. 350-351) vocabulaire (p. 352 – 353 ; p. 387) Culture : <i>La Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, l'Asie</i> (p. 360 – 361)	Un héros de la nature gabonaise (p. 354-359)	
	11 juillet	10.1. Conditionnel passé (p. 366 – 369)		
11	16 juillet	10.2. Futur antérieur (p. 370 – 373)		
	18 juillet	10.3. Le « Si » de condition (p. 374 – 377)		
12	23 juillet	Fiches de grammaire 10.5 La voix passive (p. 428 – 429)		
	25 juillet	Révisions		
13	30 juillet			Test #4 (fin du chapitre 9 et chapitre 10)

Dates importantes

Début des cours	le 6 mai
Dernier jour pour s'inscrire au cours	le 17 mai
Victoria Day	le 20 mai
Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité	le 24 mai
Jour de rattrapage pour <i>Victoria Day</i>	le 22 mai
fête du Canada	le 01 juillet
Jour de rattrapage pour la fête du Canada	le 02 juillet (horaire du lundi)
Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir un WD	le 16 juillet
Fin des cours	le 30 juillet

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc.). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeur et les autres étudiants, et dans votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment (tests, devoirs, oral, etc.). Il n'est pas possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre. Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeur à enseigner en lui fournissant des documents. *Imaginez* ne peut pas remplacer votre professeur et ce n'est pas son but. Avec le matériel média et le cahier d'exercices, ainsi que des sites de grammaire disponibles sur le web, vous avez la possibilité de travailler seul(e) des points de grammaire pour réviser, pratiquer ce qui est vu en classe ou approfondir par vous-mêmes vos connaissances.

Cahier de vocabulaire

Pour aider leur apprentissage de la langue, il est fortement recommandé aux étudiants de tenir un cahier de vocabulaire, dans lequel ils inscriront les expressions et les mots nouveaux qu'ils rencontreront dans la leçon, et les mots et les expressions dont ils auront besoin pour réaliser les différentes activités prévues.

Remise des travaux

- ✓ Il n'y aura pas de tests de rattrapage sans raison valable.
- ✓ Pénalité par jour de retard représente **10%** de la note obtenue. (les devoirs **ne** seront **pas** acceptés après **trois jours de retard**).
- ✓ Chaque devoir écrit doit être **original** et fait **individuellement**.
- ✓ Veuillez éteindre **complètement** les téléphones cellulaires pendant les cours.
- ✓ Les devoirs doivent être remis sur LEARN (boîte de dépôt). **Suivez les instructions données par votre professeur**. Les travaux remis par courriel ne sont pas acceptés.
- ✓ Il est permis d'utiliser un ordinateur portable en classe, mais **UNIQUEMENT pour un usage lié au cours**. Consulter les réseaux sociaux ou SMS est interdit.

Travail de groupe

Tous les travaux écrits sont individuels. Pour l'écrit, aucun travail de groupes n'est prévu dans ce cours.

Communication

Veuillez noter que le professeur répondra régulièrement aux courriels. Cependant, il faudrait parfois compter un délai de 24 heures du lundi au vendredi.

La langue de l'enseignement :

La langue de l'enseignement de ce cours est le français. Le cours se déroule entièrement en français.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du Vice-Doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check Guidelines for the Assessment of Penalties (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>)

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

Other sources of information for students

[Academic integrity \(Arts\)](#) [Academic Integrity Office \(uWaterloo\)](#)

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).
